

ICC Final Opinions October 2025

Opinion 470/TA.952rev – URDG 458

Cas :

Deux garanties ouvertes en 2007 (avance et performance) selon URDG 458 et droit français. Le bénéficiaire n'existe plus, et l'émetteur souhaite les annuler.

Analyse :

- URDG 758 ne remplace pas URDG 458.
- URDG 458 exige le retour de la garantie ou une déclaration écrite du bénéficiaire.
- Le droit français détermine si l'émetteur peut annuler unilatéralement.

Conclusion :

L'annulation dépend du droit français. Une opinion juridique est recommandée.

Opinion 470/TA.953rev – URDG 758

Cas :

Demande de paiement reçue le dernier jour de validité, sans montant ni instructions de paiement.

Analyse :

- Une demande sans montant est non conforme.
- ISDGP 814 exige que le montant soit indiqué.
- Le garant ne peut interpréter le montant.

Conclusion :

La demande est non conforme. Le garant doit la rejeter selon l'article 24 URDG 758.

Opinion 470/TA.954rev – UCP 600

Cas :

Lettre de crédit avec clause de prolongation automatique. Notification de non-prolongation reçue tardivement par l'acheteur.

Analyse :

- Les deux parties doivent être notifiées 120 jours avant expiration.
- La notification tardive rend la clause inefficace.
- La LC continue à se prolonger.

Conclusion :

La LC expire au plus tôt le 24 décembre 2025. L'avis de non-prolongation est invalide.

Opinion 470/TA.955rev – URC 522**Cas :**

Note promissoire envoyée dans une collection, non payée ni retournée par la banque collectrice.

Analyse :

- La banque collectrice n'a pas respecté l'article 26(c)(3).
- Elle n'a pas informé du non-paiement ni retourné la note.
- Aucune preuve de présentation ou de paiement.

Conclusion :

La banque collectrice doit retourner la note impayée sans délai. Elle est en violation des règles URC.

Opinion 470/TA.956rev – UCP 600**Cas :**

Documents conformes retournés sans notification formelle. Motif invoqué : "risques de conformité internes".

Analyse :

- Aucun refus dans les 5 jours ouvrables = acceptation implicite.
- "Risques internes" ne sont pas équivalents à des sanctions.
- La banque doit honorer la présentation.

Conclusion :

La banque est tenue d'honorer. Le retour des documents est invalide.

Opinion 470/TA.957rev – UCP 600 & ISBP 821**Cas :**

Connaissance avec clause "Free Out" imprimée. La banque émettrice soulève une objection.

Analyse :

- "Free Out" fait partie des conditions de transport.
- UCP 600 article 20(a)(v) : ces clauses ne sont pas examinées.
- ISBP 821 ne s'applique pas ici.

Conclusion :

La clause "Free Out" n'est pas une irrégularité. La présentation est conforme.